



FINANCES

PROCÈS-VERBAL N°02

INFORMATION DE LA LIGUE AUVERGNE RHONE-ALPES DE FOOTBALL

TRESORERIE – Réunion du 22 octobre 2025

Relevé n°1 – Saison 2025/2026

En vertu de l'article 47.3 des Règlements Généraux de la LAuRAFoot, les clubs suivants ne sont pas à jour de trésorerie au 22/10/2025.

Dans le cas où ils ne régulariseraient pas leur situation au 31/10/2025, les clubs ci-dessous seront pénalisés d'un retrait de deux points avec sursis.

- 581941 AC. DE FOOT YACOUB
- 560985 ATHLETIC CLUB DE L'ALLET
- 564744 ASSOCIATION SPORTIVE DE CRUAS
- 561243 FOOTBALL CLUB UPPER
- 580707 FOOT CLUB MAHORAIIS DROME AR